RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS A&H FOOD AND CO

Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 rue de Turbigo 75 003 PARIS
RCS PARIS : en cours d'immatriculation

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le vingt cinq juin,
A 13 heures 30,

Les associés de la SAS A&H FOOD AND CO Société par actions simplifiées au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de dix euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance

Sont présents :

La société H FINANCES GROUP
Société par actions simplifiées au capital de 2 600€
Siege social : 79, Rue Turbigo – 75 003 PARIS
Siret 941 267 007 00016 – RCS PARIS
Représentée par Monsieur Henri Joseph ELGRABLY

La société SITL
Société par actions simplifiées au capital de 260€
Siege social : 63, Rue De Lyon – 75 012 PARIS
Siret 943 598 573 00012 – RCS PARIS
Représentée par Monsieur Albert HADDAD

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Henri Joseph ELGRABLY représentant de la société H FINANCES GROUP, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du directeur général

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Monsieur Albert HADDAD directeur général de la société pour une durée indéterminée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le gérant déclare la séance levée.

La société H FINANCES GROUP **Représentée par Monsieur Henri Joseph FLORVIL**	**La société SITL** **Représentée par Monsieur Albert HADDAD**

Monsieur Albert HADDAD
Bon pour acceptation des fonctions de directeur général